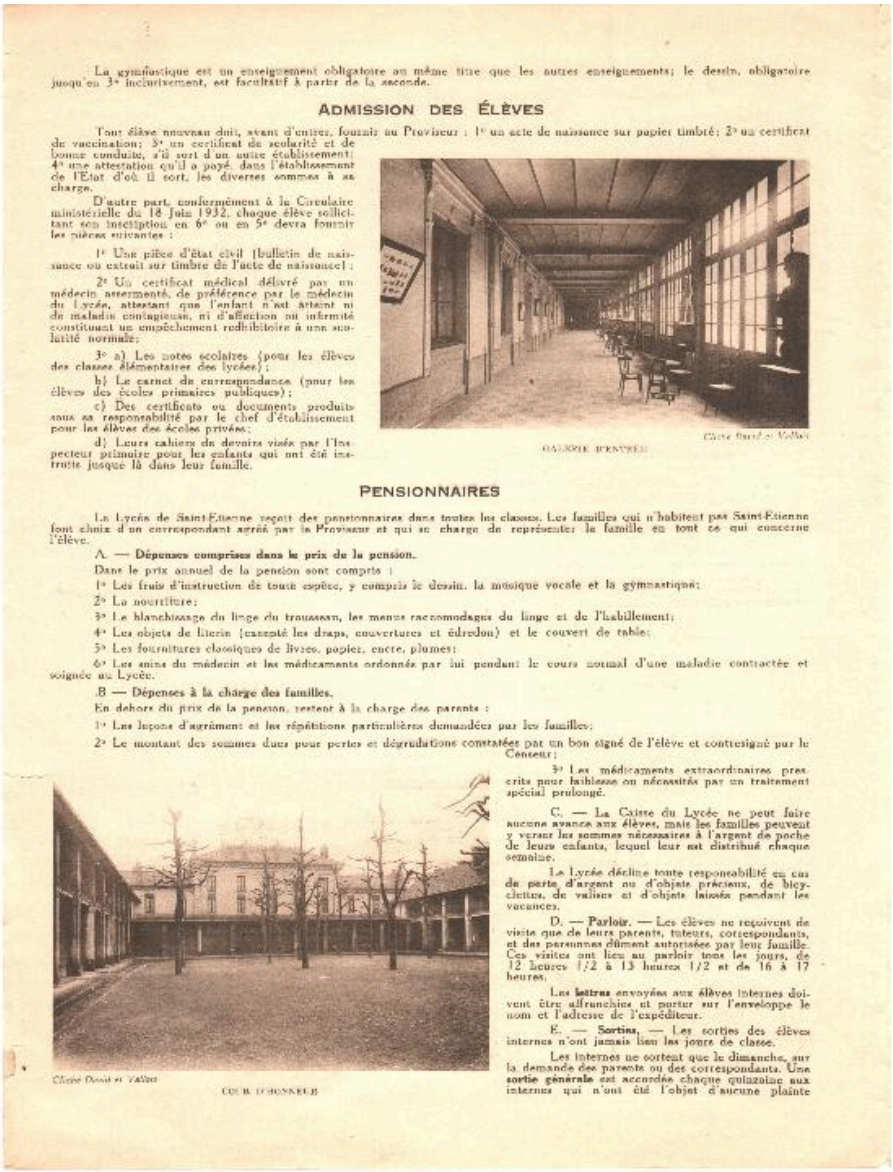

La gymnastique est un enseignement obligatoire au même titre que les autres enseignements; le dessin, obligatoire jusqu'en 3e inclusivement, est facultatif à partir de la seconde.

ADMISSION DES ÉLÈVES

Tout élève nouveau doit, avant d'entrer, fournir au Proviseur : 1° un acte de naissance sur papier timbré; 2° un certificat de vaccination; 3° un certificat de scolarité et de bonne conduite, s'il sort d'un autre établissement; 4° une attestation qu'il a payé, dans l'établissement de l'Etat d'où il sort, les diverses sommes à sa charge.

D'autre part, conformément à la Circulaire ministérielle du 18 Juin 1932, chaque élève sollicitant son inscription en 6e ou en 5e devra fournir les pièces suivantes :

1° Une pièce d'état civil (bulletin de naissance ou extrait sur timbre de l'acte de naissance) ;

2° Un certificat médical délivré par un médecin assermenté, de préférence par le médecin du Lycée, attestant que l'enfant n'est atteint ni de maladie contagieuse, ni d'affection ou infirmité constituant un empêchement rédhibitoire à une scolarité normale;

3° a) Les notes scolaires (pour les élèves des classes élémentaires des lycées) ;

b) Le carnet de correspondance (pour les élèves des écoles primaires publiques) ;

c) Des certificats ou documents produits sous sa responsabilité par le chef d'établissement pour les élèves des écoles privées;

d) Leurs cahiers de devoirs visés par l'Inspecteur primaire pour les enfants qui ont été instruits jusque là dans leur famille.

Cliché David et Vallet

GALERIE D'ENTRÉE

PENSIONNAIRES

Le Lycée de Saint-Etienne reçoit des pensionnaires dans toutes les classes. Les familles qui n'habitent pas Saint-Etienne font choix d'un correspondant agréé par le Proviseur et qui se charge de représenter la famille en tout ce qui concerne l'élève.

A. — **Dépenses comprises dans le prix de la pension.**

Dans le prix annuel de la pension sont compris :

1° Les frais d'instruction de toute espèce, y compris le dessin, la musique vocale et la gymnastique;

2° La nourriture;

3° Le blanchissage du linge du trousseau, les menus raccommodages du linge et de l'habillement;

4° Les objets de literie (excepté les draps, couvertures et édredon) et le couvert de table;

5° Les fournitures classiques de livres, papier, encre, plumes;

6° Les soins du médecin et les médicaments ordonnés par lui pendant le cours normal d'une maladie contractée et soignée au Lycée.

B — **Dépenses à la charge des familles.**

En dehors du prix de la pension, restent à la charge des parents :

1° Les leçons d'agrément et les répétitions particulières demandées par les familles;

2° Le montant des sommes dues pour pertes et dégradations constatées par un bon signé de l'élève et contresigné par le Censeur;

3° Les médicaments extraordinaires prescrits pour faiblesse ou nécessités par un traitement spécial prolongé.

C. — La Caisse du Lycée ne peut faire aucune avance aux élèves, mais les familles peuvent y verser les sommes nécessaires à l'argent de poche de leurs enfants, lequel leur est distribué chaque semaine.

Le Lycée décline toute responsabilité en cas de perte d'argent ou d'objets précieux, de bicyclettes, de valises et d'objets laissés pendant les vacances.

D. — **Parloir.** — Les élèves ne reçoivent de visite que de leurs parents, tuteurs, correspondants, et des personnes dûment autorisées par leur famille. Ces visites ont lieu au parloir tous les jours, de 12 heures 1/2 à 13 heures 1/2 et de 16 à 17 heures.

Les **lettres** envoyées aux élèves internes doivent être affranchies et porter sur l'enveloppe le nom et l'adresse de l'expéditeur.

E. — **Sorties.** — Les sorties des élèves internes n'ont jamais lieu les jours de classe.

Les internes ne sortent que le dimanche, sur la demande des parents ou des correspondants. Une **sortie générale** est accordée chaque quinzaine aux internes qui n'ont été l'objet d'aucune plainte

Cliché David et Vallet

COUR D'HONNEUR

Brochure explicative du lycée (A Lycée Claude-Fauriel, s.c.)

Référence du document reproduit :

- **Documents et tirages de photos anciennes, s.d. (A Lycée Claude-Fauriel) Série de documents et tirages de photos anciennes conservés au lycée Claude-Fauriel** / (s.d.) photog. pos. : n. et b. (A Lycée Claude-Fauriel Saint-Étienne).
  A Lycée Claude-Fauriel Saint-Etienne : sans cote

IVR82_20134203694NUCAB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Mulot Frederike
Auteur du document reproduit : auteur inconnu
Date de prise de vue : 2013
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation